



Document à remettre complété au service ATL

LES STOUMINIS



STOUMONT
Point de vue NATURE !

Demande d'extension de l'accueil 2026-2027

Cette demande concerne **uniquement** : le matin **avant 7h30**, le soir **après 17h30** et le mercredi de 13h à 13h30 (hors ateliers)

Tarif : 0,80 € la ½ h.

Ecole

☐ La Gleize ☐ Moulin du Ruy ☐ Rahier ☐ Saint-Raphaël ☐ Sainte-Thérèse ☐ La Parenthèse

Identité de l'enfant

Nom : Prénom :

Date de naissance : N° RN :

Adresse :

Personne(s) à contacter en cas de problème :

1. Nom : GSM :

Mail :

2. Nom : GSM :

Mail :

Extension demandée * :

Période : du au

OU dates spécifiques :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
Heure arrivée matin	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....
Heure départ soir	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....

**veuillez signaler tout retard ou changement d'horaire à l'accueillante.*

L'accueil peut être organisé au plus tôt à partir de 07h00 et au plus tard jusqu'à 18h00. En cas de retard le soir, tout ¼ h entamé vous sera facturé 2,50€.

Les parents ont pris connaissance du ROI et s'engagent à le respecter.

Lu et approuvé,

Date :

Signature des parents

Vous recevrez une confirmation d'acceptation ou de refus de votre demande au plus tard dans la semaine qui suit.

Contact : Rachel BOUHY - 080 292 663 – 0471 880 051 - rachel.bouhy@stoumont.be

Administration communale - Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont
Tél. : 080 292 650 - Fax : 080 292 669 - administration.communale@stoumont.be - www.stoumont.be